



## Communiqué de presse

### **Protection des milieux naturels : les CRE de Laval, des Laurentides, de la Montérégie et de Montréal saluent le geste fort de la CMM**

**Montréal, le 28 avril 2022** - Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) de Laval, des Laurentides, de la Montérégie et de Montréal se réjouissent de l'adoption par les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur les milieux naturels. La CMM se dote d'un outil supplémentaire pour favoriser l'atteinte des objectifs de protection du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de 17 % de *superficie* de milieux naturels et de 30 % de couvert forestier d'ici 2031.

Alors que les milieux naturels représentent moins de 25 % du territoire de la CMM, que l'avenir de plusieurs d'entre eux sont en péril et que les pressions de développement ne cessent de s'intensifier, un geste fort était plus que nécessaire pour stopper l'hémorragie et renverser la tendance de destruction des dernières décennies. Avec ce règlement, le développement des municipalités sera mieux dirigé vers des milieux plus stratégiques, comme les abords déjà urbanisés des services de transports collectifs structurants prévus au PMAD.

Les CRE tiennent à saluer en particulier le courage des élus qui témoigne de leur volonté de placer les enjeux de déclin de la biodiversité et des changements climatiques au cœur de leurs actions. Le rôle central des milieux naturels n'est plus à prouver dans la protection de la biodiversité, dans la lutte contre les changements climatiques et l'augmentation de la résilience des milieux de vie.

Les CRE espèrent que le Gouvernement du Québec approuvera rapidement la recommandation des élus de la CMM afin que le règlement entre en application. À terme, les trois organisations font également le souhait que l'ensemble de ces milieux d'intérêts identifiés soient protégés à perpétuité et que des actions soient prises pour assurer le maintien de leur intégrité écologique. Enfin, dans le contexte actuel d'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques, elles lancent un appel aux MRC à faire, elles à leur tour, preuve d'audace et de vision dans les enjeux entourant la protection de la biodiversité sur leurs territoires.

- 30 -

#### **Pour plus de renseignements**

Béatrice Viens Côté  
Chargée de communication  
CRE-Montréal  
514-842-2890 poste 3429